

Vanity Fair du 1^{er} Mai 2020

Enquête : Qui est vraiment Hervé Temime, l'avocat le plus puissant de France ?

Il défend Bernard Tapie, Roman Polanski, Ladj Ly ou encore la banque UBS et les laboratoires Servier. Mais qui est vraiment Hervé Temime ? Christophe Boltanski s'est penché sur le cas d'un pénaliste aussi craint que puissant.

Publié le VENDREDI, 01 MAI 2020

Un lieu raconte-t-il un homme ? Dans son bureau d'angle aux dimensions élyséennes, rien ne permet de deviner le métier de **Me Temime**. Pas de robe noire oubliée à une patère. Aux murs parcourus de lambris dorés ne pendent que des toiles abstraites ou hyper-réalistes. Les étagères alignent des catalogues d'exposition et non des manuels de droit racornis à force d'être consultés. Assis devant une immense table de style pop, le maître de céans tourne le dos à quatre triangles fluo du plasticien **Daniel Buren**. « En vieillissant, je suis devenu très sensible à mon environnement esthétique, me lance-t-il en cet après-midi d'hiver. Comment le dire de façon pas trop pédante ? J'aime ce qui est beau. » Son cabinet occupe deux étages entiers d'un immeuble néo-classique de la rue de Rivoli face aux colonnades du Louvre. Et pour arriver jusqu'à son bureau muséal, il faut emprunter un escalier d'honneur en marbre puis traverser des salons d'apparats baignés de lumière.

Un détail cependant attire un peu plus le regard: sa table et ses rideaux brillent d'un jaune éclatant, tout comme les couvertures en carton qu'il utilise les jours d'audience ou le logo de son cabinet, un «T» entouré d'un carré. Jaunes eux aussi. La couleur de l'or, le

symbole de l'argent, de la puissance. Et de l'orgueil. Tient-on là une piste ? Il élude avant de changer de sujet.

Près de la fenêtre trône une sculpture de l'artiste **Arman**. Deux plaques transparentes qui ensèrent des centaines de petits ronds colorés. Des jetons de casino ? Oui, et les yeux de l'avocat pétillent derrière ses éternelles lunettes rondes en écailles: « Ils viennent du Palais de la Méditerranée. » Longtemps, il a défendu la mémoire de l'héritière de cet établissement de jeux niçois, **Agnès Le Roux**, disparue mystérieusement en 1977. Les piécettes multicolores de l'œuvre en plexiglas renferment-elles seulement des souvenirs de prétoire ? Pour le moment, **Me Temime** n'en dit pas plus. Et il faut se contenter du décor.

À 62 ans, il est l'un des avocats les plus puissants de France, l'un des plus demandés, l'un des plus chers, celui du show-biz et du monde des affaires. Il conseille **Roman Polanski**, **Ladj Ly** (le réalisateur des Misérables), **Catherine Deneuve**, **Laura Smet**, **Patrick Bruel**, mais aussi des grands patrons comme **Alain Afflelou** ou **Bernard Arnault**, en passant par l'oligarque russe **Dmitri Rybolovlev**. Si la lumière n'est pas pour lui déplaire, il n'aime rien tant que cultiver le mystère. Quel est son Rosebud ? Il pourrait savourer ses succès, mais il continue à travailler comme un forcené. Après quoi court-il ? Un médecin, ce sont ses patients qui en parlent le mieux. La règle, se dit-on, est transposable pour un avocat. Sauf que ceux que « soigne » **Me Temime** sont souvent des very important people soucieux de préserver leur tranquillité.

À la simple mention de son nom, **Bernard Tapie** et **Gérard Depardieu**, ses clients depuis des années, ont pourtant accepté de me parler de lui. Le premier apprécie son goût de la « rigolade », ce caractère « solide », cette « grande simplicité », quand le comédien salue une sensibilité, une « humanité hors norme » et ce sens des mots: « Hervé parle juste. Il parle vrai .» L'immarcescible Nanard tout autant que le grand Gégé semblent décrire un double d'eux-mêmes, comme si la star du barreau leur avait tendu un miroir. Ne s'investit-il pas lui-même corps et âme dans sa mission d'avocat ? Plus la mise est haute sur le grand tapis vert de la justice, plus il jubile, mais avec des maniaqueries dignes des grands champions de poker. C'est l'une de ses plus proches, **Valérie Lemerrier**, qui livre cet indice. À ma demande d'entretien, l'actrice a d'abord répondu par un court texto: « Pour Hervé, je suis là. » Assise dans un café près de la Comédie-Française, un soir de décembre, elle révèle l'un des rituels de l'homme avec qui elle a

vécu pendant sept ans: « Avant chaque procès, ses affaires sont prêtes la veille. Il a ses vêtements fétiches. » Sous la toge, une chemise blanche et un costume, tous deux taillés sur mesure et dont il a choisi lui-même les tissus. « C'est sa protection », glisse **Valérie Lemerrier**. Sa protection contre quoi ? « Hervé donne l'apparence d'un gentil garçon, mais il n'est pas lisse du tout, me prévient la romancière **Yasmina Reza**, qui fait partie de ses amis. C'est quelqu'un de très complexe.»

Il fait salle comble à chaque audience

Me Temime pratique ce qu'on appelle le « droit pénal des affaires », un domaine hybride à la confluence du crime et de l'argent, dont il est, avec d'autres, l'un des pionniers. Récemment, il a même été appelé en renfort par un grand cabinet anglo-saxon chargé des intérêts du géant suisse UBS, condamné en 2019 et en première instance par la justice française à une amende record (4,5 milliards d'euros) pour évasion fiscale.

Son cabinet est une véritable entreprise. Autour de lui, une douzaine de collaborateurs et quatre associés dont **Julia Minkowski**, l'épouse de **Benjamin Griveaux**, qui a participé à l'élaboration du « programme justice » du candidat **Macron**, et deux anciens secrétaires de la conférence, cette élite de la robe, élue chaque année lors d'un concours d'éloquence. **Me Temime** assiste parfois à ces joutes oratoires déjantées, à la manière d'un recruteur de club de foot en quête du nouveau **Mbappé** : « J'adore dénicher des futurs bons. » Il se flatte de réunir « la meilleure équipe pénale de France », profilée pour la victoire. Ses derniers trophées ? La relaxe, en 2018, de **Guy Wildenstein**, richissime marchand d'art poursuivi pour fraude fiscale. Et un an plus tard, celle, retentissante (même si le parquet a fait appel), de **Bernard Tapie**, accusé d'escroquerie et de détournement de fonds publics. Dans les deux cas, il a gagné à la surprise générale, face à des vents violents, une vox populi hostile et un parquet qui avait requis de lourdes peines. En ce moment, dans son cabinet, s'empilent des dossiers étiquetés « Mediator », ce médicament responsable de plusieurs centaines de morts, commercialisé par les laboratoires Servier qui l'ont désigné pour leur défense. « Je suis souvent du mauvais côté du manche, dit-il. C'est-à-dire du bon pour un avocat. » Il fait partie, en tout cas, de ceux qui, lorsqu'ils se produisent au tribunal, font salle comble. Étudiants en droit, simples badauds ou figures des médias en quête d'émotions fortes viennent l'écouter comme s'il donnait un récital. « Vous avez remarqué ce silence autour du palais ? écrit à l'occasion sur son compte Twitter, le célèbre blogueur **Maître Eolas**. Ce recueillement dans les couloirs ? **Me Temime** est en train de plaider. » Le voici le 30 janvier 2020, devant la cour d'appel de la Gironde. Le prévenu, gérant d'une charcuterie industrielle, est accusé d'avoir incendié son usine pour toucher l'assurance et éponger une partie de

ses dettes. Une affaire banale, si l'on peut dire, mais dès qu'il commence à plaider, **Hervé Temime** se métamorphose. Le personnage élégant et débonnaire, tout en rotondités, cède la place à un être fiévreux, inspiré, tendu vers un seul but. Sans recourir à ses notes, sans même consulter ses documents, il parvient à réduire l'affaire à quelques énoncés simples. Au bout de vingt minutes chrono, il n'en reste pas grand-chose : plus de délit, plus de mobile, plus de témoins à charge.

Tous les ténors du barreau ont leur recette. Une façon d'interroger les témoins, une figure de rhétorique, une capacité à émouvoir les jurés ou des répliques cultes qu'ils ressortent comme des bouées de sauvetage. « Si vous condamnez cet homme, vous aurez jugé, mais vous n'aurez pas rendu justice », répète **Éric Dupond-Moretti**. **René Floriot**, grande figure des prétoires de l'après-guerre, traînait le sobriquet de « Y a qu'un malheur », parce qu'il faisait toujours précéder ses ripostes les plus cinglantes par la même rengaine prononcée avec sa voix de faubourg : « Y a qu'un malheur, c'est que c'est pas vrai et je le prouve. » **Hervé Temime**, c'est d'abord une voix. Une voix forte, sans être virulente, une voix claire. Une voix à réveiller les morts lorsque la salle s'assoupit. Puis des mots précis, affûtés. Pas de formules toutes faites ni d'effets de manche. Lui-même dit rechercher « la simplicité ». Il réprouve « l'éloquence pour l'éloquence », tout ce qu'il qualifie de « gonflette oratoire ». « Lors d'un procès, il n'a peur de rien, ni de déplaire ni du qu'en-dira-t-on, me dit **Yasmina Reza**, qui l'a vu plusieurs fois à l'œuvre. Tout ce qu'il a de mieux en lui, d'aisance et de liberté, se développe à ce moment-là. Il a une espèce de rhétorique qui ne laisse pas de place au doute. C'est comme si c'était improvisé et en même temps très structuré. » Et de conclure : « Vous êtes tenté de commettre un crime pour savoir comment il va vous défendre. »

Si **Dupond-Moretti** assume fort bien son surnom d'« Acquitator », **Temime** se récrie chaque fois qu'on essaie de lui coller celui de « Relaxator ». Étonnante humilité dans une profession dont ce n'est pas la qualité première. « En fait, je suis d'une superstition folle », finit par m'avouer le faux modeste après quelques tergiversations. Puis il souffle, presque en touchant du bois : « Cela fait longtemps que je n'ai pas perdu de procès majeur. Du coup, j'ai encore plus peur pour le prochain. » Est-ce pour cette raison qu'il expose ses jetons de casino comme des grigris ? « J'ai parfois été tétanisé, incapable de me lever tellement j'étais paralysé par l'angoisse. » S'est-il choisi le jaune comme couleur fétiche pour s'attirer la bonne fortune ? « Gagner : aujourd'hui, il n'y a que ça qui m'intéresse, assène-t-il. Le reste est littérature. » Un homme que le gain et la perte

obsèdent s'appelle un joueur.

Hervé Temime ne boit pas, ne fume pas, mais à ses heures perdues, il s'adonne à des plaisirs tout aussi prenants : ceux fondés sur le calcul ou le hasard, voire les deux. Il dit tenir ça de son père, un ancien champion de bridge. « J'ai, comme lui, ce qu'on appelle "le sens des cartes". » Les carrés d'as l'emmènent au nirvana. Et lui qui se dévoile si peu ne peut s'empêcher de déclarer sa flamme. « J'aime les jeux ! » s'exclame-t-il. Lesquels ? « Tous. » Il ressent le besoin d'affronter le hasard. Au risque de verser dans la psychologie de bazar, on peut se demander s'il n'essaye pas inlassablement de conjurer le sort.

Le destin, il l'affronte très tôt. Né à Alger en 1957, au plus fort d'une guerre qui ne dit pas son nom, il quitte la ville quatre ans plus tard pour ne jamais revenir. De son pays perdu, il prétend ne conserver « aucun souvenir ». Il grandit à Versailles, lieu improbable pour une famille juive algérienne qu'il décrit comme joyeuse et fantasque. Dans cette ville bourgeoise, catho' tendance « tradi' », le fils de rapatriés découvre sa différence: « On était juifs et fiers de l'être, sans être religieux, mais il valait mieux que les voisins ne le sachent pas. » À 10ans, il subit une perte irréparable: son père, médecin, meurt d'un cancer. Il en garde l'image d'un « seigneur », d'un être « généreux » et « exigeant », capable de le réprimander quand il n'est que deuxième en classe. Le voici orphelin, mot qu'il exècre. Fils unique, il préfère se dépeindre en enfant-roi, adulé par sa mère **Helyett** et sa grand-mère **Magali** – Gaï de son petit nom. Une femme qui « tutoyait les étoiles ». À son souvenir, il sourit. « Vous lui auriez parlé de **Marlon Brando**, elle vous aurait répondu: "Ah oui, bien sûr, mais à côté de mon petit-fils, qu'est-ce qu'il est moche !" À ses yeux, j'étais une sorte de récompense suprême, de vengeance à tous les malheurs qui s'étaient abattus sur notre famille. »

Sa vocation lui vient dès l'adolescence. Il parle bien en public et l'injustice, devenue une intime, le révolte. Il a toute une théorie sur les grands avocats qui ont perdu leur père, de **Robert Badinter** à **Éric Dupond-Moretti**, en passant par **Georges Kiejman**. En 1979, il prête serment, remporte le concours d'éloquence du barreau des Yvelines et emménage dans un petit appartement dont il a hérité, près de la gare de Versailles-Chantiers. « J'avais ma plaque et je vivais là.

Les premiers honoraires que j'ai reçus, c'étaient des billets. Je les ai glissés sous l'oreiller de ma grand-mère. » Il se forme sur le tas, sans patron de stage, partage un cabinet avec

une copine, la femme de son cousin, **Me Michèle Djian-Lascar** « On avait le tout-venant, se souvient-elle. Du viol, du petit larcin... »

À l'époque, il porte des cheveux longs, vit la nuit, dort jusqu'à midi et dépense sans compter. Il collectionne montres et stylos de marque, s'habille en Marcel Lassance, comme **Mitterrand**, et roule en Jaguar, la plus belle, de type E, achetée avec le prêt alloué aux avocats débutants afin de les aider à s'installer. C'est un dandy, un flambeur, mais qui ne néglige jamais la logique. En parallèle de la fac de droit et de Sciences Po, il a étudié la comptabilité, cette chose carrée ennemie du hasard: « J'aime les chiffres, c'est maladif chez moi. » Pour se distraire, **Michèle** lui demande parfois de résoudre des calculs de tête. Il trouve le résultat avant même qu'elle ait eu le temps de noter l'opération. Aujourd'hui encore, à la barre, il peut dissenter sur une suite géométrique ou sur la relation de Chasles. Le dossier pénal, selon lui, peut se réduire à une série de formules sur un tableau noir. « C'est une des rares choses que j'explique à mes collaborateurs: concevez chaque affaire comme un problème dont vous devez trouver la solution. » Un CQFD simple et rapide. Qui n'empêche pas les aléas de la vie.

À Versailles, il se sent à l'étroit. À la fin des années 1970, une rencontre accélère son transfert dans la capitale. Venu écouter le grand pénaliste **Jean-Louis Pelletier**, il fait la connaissance de son stagiaire, **Thierry Herzog**. Ils ne vont plus se quitter. En janvier 1983, les deux hommes ouvrent leur cabinet, quai Saint-Michel, au-dessus de la librairie Gibert Jeune. Ils choisissent ensemble la déco : meubles Knoll achetés à crédit et moquette blanche Saint-Maclou. Ce sont leurs mères qui tiennent parfois le standard. « Thierry a encore la sienne avec lui, s'amuse **Hervé Temime**. Moi, je me suis émancipé. » Mais ils ont conservé l'un et l'autre leur bureau Knoll. « Celui d'Hervé fait vingt centimètres de plus parce qu'il avait déjà la folie des grandeurs », ironise **Thierry Herzog**, coudes posés sur son mobilier aux formes tubulaires. Ses locaux, situés au début de l'avenue de l'Opéra, sont bien moins luxueux que le cabinet de son ami. « Regardez, j'ai encore notre papier à en-tête. C'est beau, hein ? On était bien là-bas », soupire celui qui deviendra des décennies plus tard l'avocat de **Nicolas Sarkozy**, pour le meilleur et pour le pire (sa proximité avec l'ancien chef de l'État lui vaudra une mise en examen en 2014).

Avant de devenir un ténor du barreau, **Temime** a longtemps été l'un des « trois H ». H comme la première lettre de son prénom **Hervé**. H comme **Herzog**, H comme **Haïk**. **Pierre Haïk**, un autre jeune avocat promis à un bel avenir. Au mitan des années 1980, ils forment un trio inséparable, genre tontons flingueurs. Au palais de justice de Paris, on les

retrouve fréquemment sur le même banc. Ils « saucissonnent » les dossiers, comme ils disent dans leur jargon, et plaident ensemble, toujours dans la même enceinte, au premier étage, côté quai des Orfèvres, devant la 16e chambre correctionnelle, aujourd'hui réservée aux affaires de terrorisme, mais spécialisée à l'époque dans les « stups ». Les « trois H » se forgent leur clientèle chez les dealers. Tous les matins, samedi compris, ils vont leur rendre visite en prison. Fresnes, Fleury-Mérogis, Bois d'Arcy, la Santé...

Ils arrivent à 8 heures tapantes, avant la promenade. Alors que les gros cabinets gèrent les affaires de loin, ils font acte de présence, se montrent à l'écoute. Rapidement, ils bousculent les quelques notables qui règnent sur le marché et en rafflent la plus grosse part. « Je devais avoir, dit **Hervé Temime**, entre 80 et 100 détenus en cours d'instruction. Thierry et Pierre en comptabilisaient 150 à 200 chacun. On a fait un ménage incroyable. Et dérangé des gens qui étaient dans leur petit confort et demandaient des sommes folles sans rien foutre ! »

Ils vivent sur un grand train et, au tribunal, cela fait des envieux. Un juge, « un connard », selon **Herzog**, finit par les appeler les « trois hasch », fine allusion, on l'aura compris, à leur cœur de métier. « Beaucoup d'avocats aussi les considéraient comme des gens sans foi ni loi », se rappelle **Gilles Piquois**, ancien collaborateur de **Temime**, devenu aujourd'hui l'un des meilleurs juristes sur les questions d'asile. Les « H » s'en moquent. Le midi, avant le début des audiences, ils trônent à la buvette du palais, déjeunent toujours à la même table, la première à droite en entrant, disposent de serviettes en tissu, alors que les autres n'ont droit qu'à un carré de papier. « Quand on était jeune, c'était un grand honneur d'être invité à s'asseoir avec eux, s'émeut **Pierre-Olivier Sur**, ancien bâtonnier de Paris, volontiers lyrique au souvenir de leurs joyeuses tablées. On riait, on disait du mal, on s'aimait. C'était une ambiance bravache, extrêmement sympathique, intelligente et libre. » Une fraternité se crée et, en 1991, **Hervé Temime** fonde l'Association des avocats pénalistes, après avoir hésité à la baptiser ainsi. « Parce qu'on défendait des trafiquants, on était traité comme des gangsters. Lors d'un procès, j'ai entendu un avocat dire au président de la cour : “Je tiens à vous rassurer, je ne suis pas pénaliste.” C'était un gros mot, alors que c'est peu à peu devenu le plus grand chic. »

La « bande de la 16e » finit pourtant par se lasser de ses matinées aux parloirs. Ça tombe bien: un nouveau champ s'ouvre à eux. Détournements de fonds publics, pots-de-vin, financements occultes, emplois fictifs... Les juges n'hésitent plus à enquêter sur les scandales politico-financiers. Des députés, des maires, puis des chefs d'entreprise et des

ministres découvrent le charme des perquisitions à l'aube, les convocations surprises à la PJ, les interminables gardes à vue. «Ils ont compris qu'ils allaient être traités comme des voyous. Ils avaient donc besoin de vrais pénalistes rompus à cet exercice», résume **Thierry Herzog**, le plus politisé de la bande. Lui adhère au RPR dès sa création, le parti largement visé à l'époque, et assure la défense de **Jean Tiberi** et de son épouse **Xavière** dans l'affaire des faux électeurs du Ve arrondissement. **Temime** vogue, de son côté, au secours du président de la région Île-de-France, compromis dans un vaste système de marchés truqués tandis que **Pierre Haïk** est engagé par **Michel Roussin**, directeur de cabinet de **Jacques Chirac** à la mairie de Paris, rattrapé par une autre fraude, celle des HLM. Dans chaque dossier, ils traquent le vice de forme, la nullité juridique, la faille, le procès-verbal manquant. À l'époque, on peut encore faire libérer quelqu'un parce qu'un juge a oublié de signer un acte, comme le démontre avec brio **Olivier Metzner**, un autre avocat célèbre, aujourd'hui décédé. Toute cette génération, rompue à la bataille de procédure, tient bientôt le haut du pavé.

Hervé Temime a très vite ajouté une corde à son arc en se plongeant, dès 1988, dans les arcanes de la haute finance. Ce n'est pas son domaine, mais le pénaliste est appelé à la rescousse pour éviter la détention préventive à un génie du Matif (le tout nouveau marché à terme des instruments financiers, qui affole les traders) dont la maison de courtage gère le portefeuille de la Cogema, une filiale du Commissariat à l'énergie atomique. Les sommes dérobées atteignent 259 millions de francs. Le dossier nécessite-t-il de comprendre les mécanismes de la bourse ? Qu'à cela ne tienne. À chaque visite au courtier incarcéré à la Santé, **Temime** amène des pages et des pages de listings. « Il fallait calculer la moyenne pondérée de la journée et les cours d'acquisition. J'ai adoré ça ! » Il renoue avec ses premières amours: l'arithmétique, la beauté des chiffres, le mental plus rapide que la machine. C'est son premier gros scandale financier. Bien d'autres suivront.

Temime

Christophe Morin/Bloomberg via Getty Images

Hervé Temime au « procès de l'arbitrage Tapie » le 9 juillet 2019.